

Messieurs les Commissaires,

Je suis totalement opposé au projet de Kahnawake pour les raisons de santé et d'économie qui sont avancées contre le projet.

J'appuie entièrement tous nos citoyens qui contestent ce projet et je suis d'accord avec les points soulevés.

Je voudrais en ajouter un autre : celui concernant la pratique de la motoneige.

À la première partie des audiences, lors de la période de questions, le promoteur a avoué qu'il n'avait aucunement tenu compte de la piste de motoneige qui passe près de l'emplacement qu'il cible pour déterminer l'emplacement de ses futures machines à pales.

Il a ajouté qu'il réaménagerait le circuit pour assurer la protection des usagers.

Cette promesse m'inquiète.

On a vu, dans l'étude d'impact et lors de la période de question, que le promoteur n'a respecté aucun de ses engagements, qu'il a laissé passer les échéances, qu'il ne livrera pas toute l'électricité prévue par contrat et qu'il préfère payer des amendes – légères – plutôt que de plier au respect de sa signature.

Alors! Comment croire à cette nouvelle promesse? Surtout qu'il n'est pas simple de trouver des tracés de rechange, les cultivateurs refusant souvent que leurs champs soient traversés.

Par ailleurs, le promoteur a ajouté qu'il songe à fermer le sentier par jours de mauvais temps.

On sait que la saison de motoneige est particulièrement courte chez nous.

Il serait inadmissible qu'elle soit encore raccourcie à cause d'un projet inutile et dangereux.

Je vous demande donc de faire en sorte que Québec rejette ce projet que l'ensemble de la population refuse à la quasi-unanimité.

Merci.

Sylvain Huard,

Saint-Cyprien-de-Napierville

Fin